

LES

LES

LES

LES

LES

LES

LES

DEPUIS SIX ANS, LA MUNICIPALITÉ A MIS EN PLACE UNE POLITIQUE GLOBALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE. LA CONSTRUCTION DES NOUVEAUX CENTRE DE SECOURS ET COMMISSARIAT DE POLICE, LE RENFORT DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE OU ENCORE L'INSTALLATION DES SYSTÈMES DE VIDÉOSURVEILLANCE DANS LA VILLE, ILLUSTRENT CETTE VOLONTÉ FORTE D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DES CIOTADENS.

Toujours plus de sécurité

Laitmotiv du programme municipal, la sécurité des biens et des personnes est un véritable enjeu dont dépendent la qualité de vie et le bien-être des Ciotadens. C'est pourquoi la Ville a impulsé un grand nombre de projets destinés à prévenir la délinquance et à mieux lutter contre l'insécurité. Des projets qui s'intègrent dans une politique globale en matière de sécurité.

Le nouveau centre de secours, qui sera inauguré dans peu de temps, est une illustration de cette volonté municipale. Devenue vétuste, l'ancienne caserne sera en effet remplacée par un bâtiment moderne et mieux adapté, entièrement financé par le Conseil général, sur une parcelle cédée par la commune. Implanté à l'entrée de la ville, d'une superficie de 2 500 m² environ, il garantira de meilleures conditions pour les interventions civiles et la lutte contre les incendies. En accueillant les 130 pompiers des communes de La Ciotat et de Ceyreste ainsi que 25 véhicules, il permettra d'accroître l'efficacité et la qualité des secours.

La municipalité a également favorisé la création d'un nouveau commissariat en plein cœur de ville. «Améliorer la sécurité de la ville par la création d'un commissariat de police mieux adapté aux besoins des Ciotadens et des agents était l'une de mes priorités», rappelle le maire. L'équipement sera construit sur un terrain de plus de 1 800 m² cédé gracieusement par la commune à l'Etat, à l'emplacement de l'ancien bâtiment des Armateurs - sur le Port-vieux, place de l'Escalet - et il s'intégrera parfaitement dans le paysage urbain.

Plus accessible au public que l'actuel commissariat, le bâtiment sera également plus spacieux avec une surface passant de 400 m² à 1 340 m², augmentant ainsi sa capacité d'accueil de 83 à 110 agents. Les travaux, évalués à 4,6 millions d'euros entièrement financés par l'Etat, devraient démarrer en septembre prochain, pour une livraison prévue fin 2008.

UNE SÉCURITÉ ACCRUE POUR LES ENFANTS

Le renfort de la police municipale est une autre disposition prise par la Ville. Passant de 10 agents en 2000 à 23 aujourd'hui, la police municipale compte également 14 véhicules motorisés contre 3 en 2000. Objectif : améliorer la sécurité des citoyens, à commencer par celle des enfants. C'est pourquoi 20 agents municipaux affectés aux «Points sécurité écoles», dispositif initié en 2002, garantissent au quotidien la sécurité aux abords des écoles maternelles et élémentaires.





photos : C.D. - D.B. - L.L. - G.V.



Au chapitre des réalisations de proximité impulsées par la Ville, la police municipale dispose également depuis janvier dernier d'une brigade VTT composée de 6 agents. Rapide, discret, économique et écologique, le vélo présente un grand nombre d'atouts et permet un contact plus direct avec les riverains, notamment les jeunes qui portent ainsi un autre regard sur les forces de l'ordre. *«Le rôle principal de cette brigade est celui d'une police de proximité et non de répression, précise Claude-Pierre Martinez, premier adjoint délégué à la Sécurité. En premier bilan, on constate que la présence plus régulière en centre-ville et sur le port de*

ces patrouilles a permis de renforcer le sentiment de sécurité des piétons et des commerçants. En période estivale, les patrouilles sur le littoral permettront également de garder un œil sur les baigneurs et les plages où la délinquance due à l'afflux de la population est là aussi présente».



C.D.

“ La municipalité a mis en place de nombreux dispositifs qui s'intègrent dans une politique globale en matière de sécurité ”



Lancé en 2003, le plan de vidéosurveillance est un autre dispositif qui a permis de réduire la délinquance et les incivilités liées à la propreté des lieux publics. Reliées par réseau aux commissariats des polices nationale et municipale

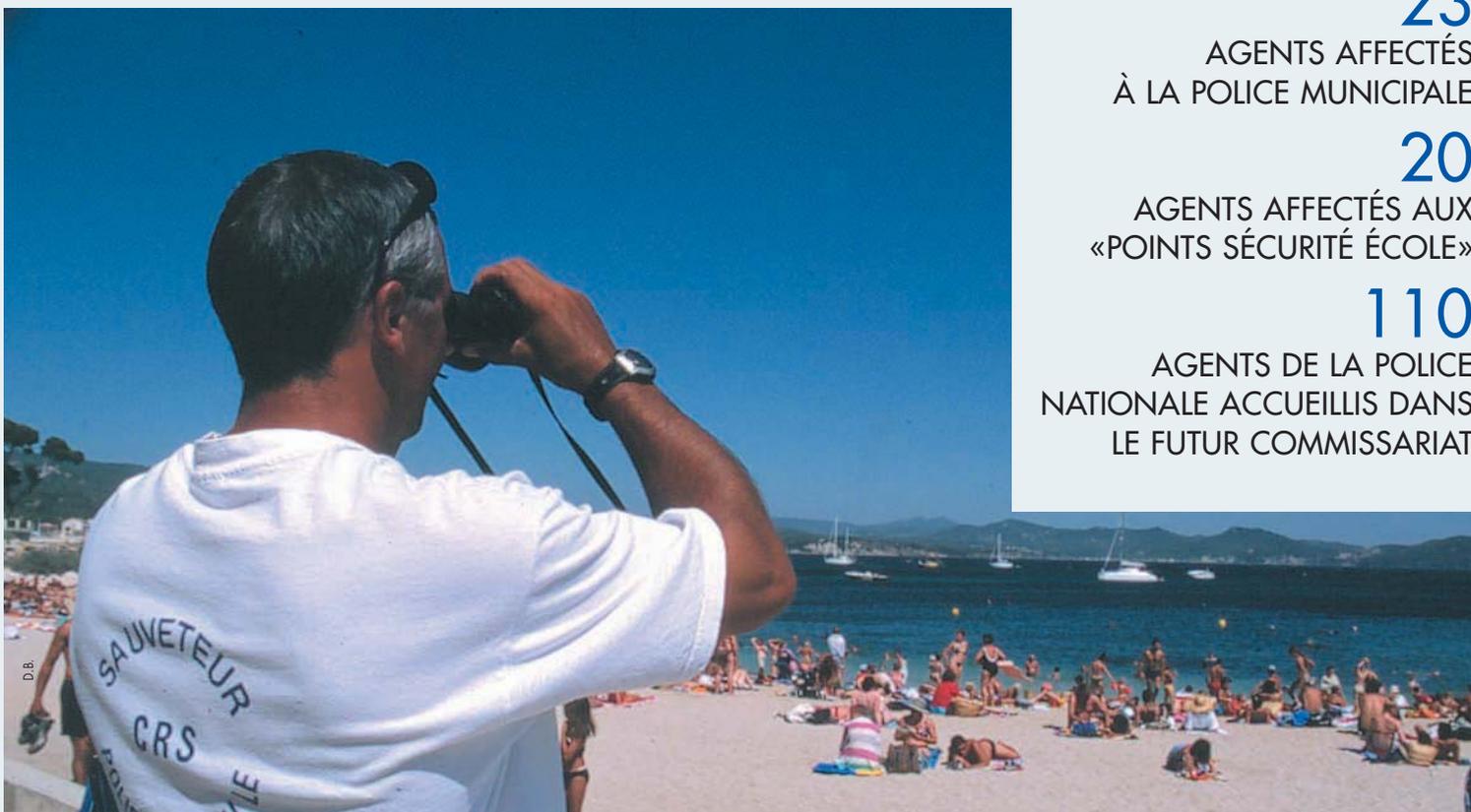
24h/24, une dizaine de caméras ont été disposées en divers endroits de la ville : dans les rues piétonnes du centre-ville, aux abords de la mairie, au centre technique municipal, dans le gymnase Masse, et plus récemment, sur le port, au complexe Paul-Eluard, ainsi que rue maréchal-Foch et au square Bouissou. «La vidéosurveillance a une double utilité, commente le maire adjoint. Elle permet de rassurer les piétons et les commerçants sur les risques d'agression et d'améliorer l'efficacité et la rapidité des interventions policières. Dans ce but, nous souhaitons développer ces systèmes en divers endroits du territoire communal, à raison de trois à quatre caméras installées par an». En 2007, le déploiement de ce dispositif se poursuit en effet à travers un nouveau marché destiné à la mise en place de 11 caméras supplémentaires. De plus, afin de supprimer le stationnement sauvage en centre-ville, la municipalité prévoit d'aménager des bornes automatiques aux entrées des rues piétonnes, surveillées par des caméras.

Il faut enfin rappeler que depuis 2001, la police municipale dispose également de deux autres outils : un sonomètre et un cinémomètre permettant de constater les nuisances sonores et les excès de vitesse.

LES POLICIERS EN RENFORT PENDANT L'ÉTÉ

La saison estivale est une période particulièrement sensible en raison de l'affluence de la population. Afin de mieux faire face aux délits et d'améliorer l'efficacité de leurs interventions en cas d'accident, les effectifs des polices nationale et municipale sont augmentés durant l'été, aux abords des plages, avec notamment le déploiement, depuis 2003, par la police nationale de la Police de proximité et de surveillance des plages (PPSP). En outre, pendant la période du marché nocturne, une brigade composée d'agents municipaux parcourt la ville, de 20h à 2h, exerçant une mission de surveillance pour garantir la sécurité, et de contrôle des nuisances sonores.

Les quatre postes de secours du Mugel, de Cyrnos, des Capucins et de Lumière, se mettent également en service durant cette période, avec pour principale mission la surveillance des baignades. Par ailleurs, dans le cadre des travaux d'aménagement du front de mer, le poste de secours des Capucins sera entièrement réhabilité et doublera sa surface cet été, renforçant ainsi la qualité et l'efficacité des secours. **L.D.**



Les chiffres

130

POMPIERS DES COMMUNES
DE LA CIOTAT ET CEYRESTE
DANS LA NOUVELLE CASERNE

23

AGENTS AFFECTÉS
À LA POLICE MUNICIPALE

20

AGENTS AFFECTÉS AUX
«POINTS SÉCURITÉ ÉCOLE»

110

AGENTS DE LA POLICE
NATIONALE ACCUEILLIS DANS
LE FUTUR COMMISSARIAT

|| dossier

Le nouveau commissariat de police sera implanté au bout du quartier de l'Escalet



LE CISPD, DES SOLUTIONS D'AVENIR

Dans la lignée de sa politique de sécurité, la Ville copilote avec l'Etat, le Conseil régional et la Justice, le CISPD (Conseil intercommunal de sécurité et de prévention contre la délinquance). Signé en 2002, ce contrat local vise à améliorer la coordination entre les différents acteurs liés à la sécurité. Dans ce cadre, la Ville et ses partenaires élaborent actuellement un diagnostic partagé à partir des orientations du CUCS (Contrat urbain de cohésion sociale), pour proposer à terme des actions en matière de prévention de la délinquance, d'accès aux droits et de sécurisation des populations.



Document non contractuel

3 QUESTIONS À DOMINIQUE BOFFI, COMMISSAIRE DE LA POLICE NATIONALE



Quelle est la tendance actuelle de la délinquance à La Ciotat ?

Depuis trois ans, on constate une baisse continue et régulière de la délinquance générale, évaluée à - 8,1% entre 2005 et 2006. Plus particulièrement, la délinquance dite de «voie publique» qui comprend les vols avec armes, les cambriolages, les vols de véhicules, les dégradations... a chuté de 15% sur cette même période. Au premier trimestre 2007, on enregistre une baisse de la délinquance générale de 3,5%. Mais surtout, on observe une chute des délits de voie publique de 29%. C'est un résultat très satisfaisant et très encourageant.

Comment expliquer cette diminution de délits ?

Les indicateurs du travail policier s'améliorent nettement. Par exemple, on est passé de 22% de faits élucidés en 2005 à 24% en 2006 et à 30% en 2007. Le nombre des interpellations de délinquants par la Brigade anti-criminalité a augmenté de 20% l'année dernière. Des opérations de contrôles, ciblées sur les lieux les plus exposés, dont le centre-ville, ont été systématisées, avec le renfort d'unités de Marseille, notamment la Brigade canine.

Comment collaborez-vous avec les services municipaux ?

Nous travaillons en synergie avec la police municipale, et plus encore en période estivale, en coordonnant nos moyens pour plus d'efficacité. Et tout au long de l'année, des patrouilles mixtes sont d'ores et déjà organisées dans le cadre de la sécurité routière, particulièrement sur les zones présentant le plus de risques d'accidents.